



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 26 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL salue le développement des contrats d'approvisionnement entre les éleveurs, les acteurs de la distribution et de la transformation

—

Depuis le début de l'année, et alors que la crise de l'élevage se prolonge, différents acteurs de la transformation et de la distribution ont fait le choix de s'engager sur la voie de la contractualisation avec les éleveurs.

Après Auchan, Système U ou encore Herta, McDonald's et KFC par exemple, qui ont d'ores et déjà mis en place des démarches de contractualisation dans les secteurs du lait et du porc, c'est Intermarché qui vient d'annoncer la création d'un contrat d'approvisionnement en porcs d'une durée de 5 ans garantissant aux éleveurs une prise en compte du prix de l'aliment et un prix plancher couvrant les coûts de productions.

Stéphane LE FOLL souhaite saluer cet engagement qui contribue à l'émergence de relations commerciales confiantes et apaisées.

Depuis l'automne 2015, il a initié une démarche de concertation autour des nouveaux modèles de contractualisation, dans les secteurs bovin et porcin afin de permettre aux producteurs et aux transformateurs et à la distribution de bénéficier de débouchés et d'approvisionnement sécurisés dans le cadre de relations commerciales apaisées.

Cette démarche de responsabilité garantissant une répartition de la valeur équilibrée entre l'ensemble des maillons de la filière alimentaire contribue à sécuriser la rémunération des éleveurs à un moment où la crise contribue à les plonger dans une situation d'insécurité. Le développement de la contractualisation représente également un intérêt pour les industriels et les distributeurs qui sont ainsi en capacité de sécuriser leurs approvisionnements en volume, en prix et en qualité.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Stéphane LE FOLL a déclaré : « Le développement d'une contractualisation volontaire s'inscrit dans la logique de responsabilité et de collaboration à laquelle je crois depuis toujours et que je défends d'autant plus dans le moment que nous traversons. Nous avons encore eu l'occasion de le rappeler avec le Premier Ministre et Emmanuel Macron ces dernières semaines, la responsabilisation des acteurs et le dialogue au sein des filières sont un enjeu majeur pour donner des perspectives et accélérer la sortie de la crise. ».